



## Factures impayés orange litige depuis 2011

Par **Fleur107**, le **27/05/2013 à 23:04**

Bonjour, j'avais déjà poster ici il y a quelques temps. Depuis quelques impayés en 2009 chez orange, ils m'ont résilié mon abonnement et je leur devais le reste de mon engagement à peu près 1000€ j'ai commencer à payer sous formes d'échéancier sans jamais rien signer j'ai fait un versement par téléphone puis le deuxième à été fait sans mon autorisation en novembre 2011 des lors j'ai arrêté puis un an et quelques mois sans nouvelles et entre temps je déménage. Puis depuis janvier 2013 je reçois des courriers de mise en demeure j'ai appeler une fois la société intrum justicia pour leur dire que ma dette est prescrite car j'ai regarder sur le site legifrance dans le code des postes et communications electroniques je me suis fait envoyer ballader par une dame qui ma racrocher au nez, puis j'ai rappeler pour avoir cette personne desagreable au telephone mais je suis tomber sur quelqu'un d'autre qui ma proposer un rabais sur la somme d'aujourd'hui 789euros ou un échéancier j'ai refuser qu'on m'envoie chez moi un échéancier mais deux semaines plus tard je le reçois mais je ne le renvoi pas depuis on m'harcele alors que j'avais utiliser un numéro privé de plus cette ligne n'ai même pas à mon nom. et aujourd'hui je reçois une lettre simple de projet de saisine sous 4 jours.

Je ne sais plus vraiment si l'article de prescription vaut dans ma situation et si je dois informer intrum justicia ou orange de cette article par lettre recommander? Pensez vous qu'il peuvent faire venir un huissier chez moi pour cette somme de plus je suis logé a titre gratuit peuvent il en parler à mes hebergeurs qui ne sont pas du tout de ma famille ? J'ai vraiment besoin qu'on m'éclaire sur ces différents points ? Ce n'est pas que je ne suis dans une situation qui m'empêche de régler cette somme mais je veux faire valoir mes droits si je suis dans mes droits, mais si ça veut dire en avoir pour cette somme en avocat je préféré encor payer ces gens desagréable. c'est pour cela que j'ai besoin de vos lumières.

Dans l'attente d'une réponse je vous remercie beaucoup par avance

Bien cordialement

Par **Marion3**, le **28/05/2013 à 16:22**

Bonjour,

Quelle est la date de votre dernier versement ?

Cdt

Par **Fleur107**, le **28/05/2013 à 16:25**

Le dernier versement est de novembre 2011.

Cordialement